



## ASSOCIATION DES HABITANTS DE MONTFLEURY

### PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 2 OCTOBRE 2023

L'assemblée générale est ouverte à 19h40 en présence de 23 personnes (20 membres et 3 sympathisants), plusieurs membres sont excusés dont nos contrôleurs aux comptes.

#### **Point 1 et 2 - Introduction de la présidente et présentation du nouveau comité**

Mme Graifemberg ouvre l'assemblée en remerciant les personnes présentes et rappelant ce qui l'avait motivée à reprendre la présidence de l'AHM puis elle passe la parole à Mme Eléa Schmied, enfant de Montfleury, qui ne pouvait pas laisser mourir l'AHM et accepte de prendre la présidence. La parole est donnée à Mme Edwige Terris ancienne membre des précédents comités et qui se propose comme vice-présidente. Nathalie Delécraz, très heureuse de voir que l'aventure AHM continue, reste secrétaire. M. Malek Azzouz, nouvel arrivé à Montfleury, mais très motivé et compétent dans les affaires de financières, administratives et juridiques liées aux associations, reprend la trésorerie.

Mme Hannah Marton explique vouloir s'impliquer particulièrement en ce qui concerne les enfants, car elle a travaillé avec eux durant de nombreuses années ; elle exprime sa passion de la pratique du cirque et de la couture. Mme Sofia Santos, arrivée plus récemment dans le quartier, est attachée à la décoration, au recyclage et au sport. M. Romain Russi s'annonce comme photographe. Les trois seront membres du comité également.

Toutes et tous, très attachés à faire revivre l'esprit de quartier, se réjouissent de nouvelles aventures.

#### **Point 3 – Election du nouveau comité**

L'ensemble des personnes présentées au point 2 sont élues à l'unanimité.

#### **4. Programme 2023-2024**

La nouvelle présidente, Eléa Schmied explique qu'elle compte faire vivre l'association par « responsables de projet » qui attireront, avec l'aide du comité, une équipe. Ainsi, l'organisation des événements, sous la supervision et avec l'aide du comité, ne reposeront pas uniquement sur les épaules de quelques personnes lourdement impliquées.

Prioritairement, le nouveau comité vise à faire revivre les activités et manifestations traditionnelles du quartier tels que la fête de l'Escalade (en rejoignant en cortège la fête à Versoix), organiser un troc pour les déguisements, la fête de Noël pour les petits et plus grands, 2-3 apéros par année pour inciter les habitants à se rassembler, promouvoir la fête des voisins (par bloc d'immeubles voire en une fête de quartier et pas seulement par montées). Le but ultime de l'association est l'organisation d'une braderie dont de nombreux habitants attendent impatiemment le retour.

Il est rappelé (et pas seulement pour les résidents dans les immeubles en travaux) que la cotisation à l'AHM affine le membre de l'association automatiquement à l'ASLOCA (n° de membre ASLOCA : **162272**). Une attestation sera délivrée sur demande.



## ASSOCIATION DES HABITANTS DE MONTFLEURY

Un numéro de téléphone (076 235 47 04) est à disposition des membres de l'association pour obtenir des informations et, au besoin, de l'aide, notamment pour les résidents du 18 au 38, Gd-Montfleury afin de simplifier les relations entre les résidents, l'entreprise générale STEINER et la régie Moser Vernet.

La police municipale fait savoir qu'elle répond aux demandes concernant des problèmes de bruits (hormis les bruits tels que pleurs de bébé, travaux et autres nuisances sonores inévitables) ainsi que d'autres problèmes, tous les jours au numéro 022 775 66 99, du lundi au vendredi entre 7 à 19h et le samedi entre 7h30 et 16h. En dehors de ces heures, il est vivement conseillé de contacter la police cantonale au 117. Qu'ils se déplacent ou non, ils pourront savoir ce qu'il se passe à Versoix et, ainsi, pourront prendre en considération une réalité qui, aujourd'hui, n'est pas fidèlement représentée.

Une proposition de nouveau statuts sera soumise à la prochaine assemblée afin de se mettre aux normes en matière légale et de bonne gouvernance, ce qui facilitera également les interactions avec les membres et les autorités.

### **Point 5 – Décharge à l'ancien comité (au 2 octobre 2023)**

Mme Fida Alameddine lit son rapport de trésorerie ainsi que celui des contrôleurs aux comptes en indiquant que la fortune de l'AHM s'élève au 30.09 2023 à CHF 23'984.93. M. Marquis quittant prochainement le quartier démissionne de son poste de contrôleur. Une personne dans l'assemblée se propose pour le remplacer et sa candidature sera proposée à la prochaine AGO.

À l'unanimité le comité sortant est déchargé de ses fonctions au 2 octobre 2023 de ses responsabilités et chaudement remerciés par un cadeau du nouveau comité.

La séance est levée à 21h42 suivie d'une agape joyeuse et largement appréciée.

S.E.O./nd/04.10.2023